L'avenir du Centre Durocher : assemblée publique le 24 septembre p.9 et 12

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 41, Numéro 6 > Septembre 2014 > www.droitdeparole.org

Droit de parole a 40 ans

Par Malcolm Reid

Notre journal a quarante ans. Il fête, il célèbre — et il a besoin de sang neuf, il a besoin de jeunes. Ce qui me fait penser à Vital...

J'ai rencontré Vital Barbeau assez tôt après mon arrivée à Québec avec mon épouse Réjeanne, en 1969. J'étais correspondant du Globe and Mail, et le Québec était en ébullition. Il fallait couvrir ça! Et pour ça, il fallait faire connaissance avec la jeunesse, avec les cégépiens. Car l'époque des Kennedy, Trudeau, Jean Lesage, commençait à céder le pas à l'époque des étudiants en révolte, à travers l'Occident. La plupart des journalistes au parlement n'avaient aucun contact dans ce monde, mais moi je pensais savoir comment m'y prendre.

Vital était sur les marches du Château Frontenac. «La boisson coule à flots, marmonnait-il, ils choisissent un nouveau chef pour l'Union nationale, mais que savent-ils du peuple? Rien! Ils s'en fichent. Il s'agit de se remplir la poche, c'est toute.»

Le reporter du Globe aborde ce jeune organisateur de mouvements de jeunes. À travers lui j'ai découvert le CÉGEP de Limoilou, le plus agité de la région. Dans son travail d'animation des étudiants à

Voir 40 ANS, page 7

Place aux changements!

Vigile en mémoire de Guy Blouin, sur le parvis de l'église Saint-Roch, le 4 septembre. PHOTO D-MAX SAMSON

Vos papiers et la police : vos droits

Par Lynda Forgues

Pour informer les citoyens et les citoyennes sur leurs droits, voici quelques conseils sur les circonstances qui permettent, ou pas, à un policier de demander à quelqu'un de s'identifier, ou d'être fouillé.

Votre identité vous appartient. Aucune loi ne vous oblige à porter des papiers d'identité sur vous en permanence dans l'espace public.

À moins que l'on vous soupçonne d'être mineurE et que vous vous trouviez dans un débit de boisson, ou dans un cinéma (film pour pour adultes), ou que vous preniez l'autobus avec un tarif réduit, auquel cas on peut vous demander de prouver votre âge, rien ne vous oblige à vous identifier.

De plus, vous n'avez pas l'obligation de révéler votre identité si la police vous la demande, sauf dans les cas suivants :

• Vous êtes au volant d'un véhicule motorisé : la personne au volant doit montrer son permis et le certificat d'immatriculation du véhicule (attention, les passagers ne sont pas tenus de s'identifier)

• Vous circulez LA NUIT dans un lieu public (parc, rue…) : le refus de s'identifier peut entraîner des accusations de vagabondage, selon certains règlements municipaux. À Québec, depuis juin 2012, il existe un couvre-feu dans les parcs de 23h à 5h. Il est interdit de s'y trouver, seul ou en groupe. Il s'agit seulement de la nuit. Le jour, il n'y a aucune raison sur la rue ou dans les parcs pour faire l'objet d'interpellation pour fins d'identification.

• Vous êtes en état d'arrestation (ou la police vous remets une contravention pour infraction pénale, «un ticket»). Oui ils en donnent trop souvent.

À part ces cas d'exception, absolument rien ne vous oblige à adresser la parole à la police. Si la police vous interpelle, vous pouvez faire la sourde oreille et continuer paisiblement votre chemin. Si la police insiste et vous demande de vous identifier, ou de la suivre, vous devez lui poser la question : «Est-ce que je suis en état d'arrestation?»

Si ce n'est pas le cas, vous lui dites poliment et fermement que vous ne désirez ni vous identifier ni la suivre.

Fouilles

Les seules situations dans lesquelles la police est autorisée à vous fouiller sans vous avoir d'abord arrêtéE sont :

• Si la police a «des motifs raisonnables de croire» que vous avez en votre possession une arme à feu ou de la drogue

• Si vous êtes détenuE pour enquête (soupçonnéE d'avoir commis un crime)

Si vous n'êtes pas en état d'arrestation et que la police veut vous fouiller, ou fouiller vos affaires, vous ne devez pas vous sentir obligéE de coopérer. Avant de vider vos poches ou d'ouvrir votre sac, faites savoir aux flics que vous n'êtes pas d'accord, et qu'il s'agit d'un abus de pouvoir. Prenez les noms et matricules des agentEs; ce sera plus facile de faire une plainte par la suite, si vous le désirez.

Pour plus d'infos :
Ligue des droits et libertés (section Québec) 363, de la Couronne, bureau 530, 418-522-4506 ou info@liguedesdroitsqc.org.

Une manif déroutante

Par Lynda Forgues

La nuit du 5 au 6 septembre dernier a vu déferler dans les rues du centre-ville des gens qui n'avaient pas l'habitude de se regrouper et de crier des slogans, ni de tenir des pancartes.

À travers des cyclistes tenant leurs vélos, et des jeunes manifestantEs et militantEs révoltéEs par l'injustice, on voyait des gens du quartier, des punks, des maganés et des poquées de la vie, ceux et celles que l'on voit plutôt sur le parvis d'habitude.

C'était là justement les gens qui sont ciblés par les flics, ceux et celles qui auraient pu se retrouver à la place de Guy Blouin sous les roues de l'auto-patrouille, vu qu'ils ont souvent été à ses côtés sur le parvis, et dans le carnet de contraventions.

La marche tonitruait mais avançait et se déroulait sans anicroche jusqu'à ce que les jeunes voient les auto-patrouilles. Les auto-patrouilles… ça représentait ce soir-là tout ce qui était détestable et détesté. Ça représentait la mort injustifiée d'un des leurs et il a fallu qu'elles s'avancent vers la marche. C'est là que la manif a bloqué sur le boulevard Charest.

Deux heures après le début de la marche, il y avait 9 arrestations. Pour s'être assis sur une auto-patrouille, lui avoir donné des coups de pied, lui avoir montré toute la colère populaire trop refoulée, ce qui est résumé sous le terme «méfait» en langage policier.

Manif nocturne du 5 septembre. PHOTO D-MAX SAMSON

Qu'est-ce que méfaire?

À qui les arbres?

L'abattage des peupliers sur la rue Saint-Luc, le 8 septembre. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Par Nathalie Côté

Pendant que le groupe Québec-Arbres et les citoyens demandent que la Ville de Québec adopte une politique de l'arbre pour la protection des arbres matures existants, des centaines d'arbres ont été abattus depuis les dernières semaines. Tant pis pour la santé publique. Le dernier cas? Dans Saint-Sauveur, au coin des rues St-Luc et Dollard, un promoteur a pu couper les arbres, parce qu'il avait obtenu son permis de construction. Les grands peupliers faisaient de l'ombre et de l'air frais aux résidants du coin. Ce n'était certes pas des chênes centenaires, mais c'était des peupliers majestueux, l'âme du quadrilatère, précieux dans Saint-Sauveur.

Au moment où des travailleurs coupaient les arbres en ce lundi 8 septembre dernier, des voisins s'en désolaient, disant combien ces arbres étaient leur bout de campagne, de verdure, de tranquillité : «Mais, que vaut notre parole? On n'a pas de pouvoir», disaient-ils, l'instant d'après. Triste et désolante impuissance d'hommes et de femmes. D'ailleurs, sont-ils représentés? Ont-ils une voix quelque part?

La Ville a donné le permis pour y construire un petit immeuble de 8 logements qui va occuper le petit terrain en entier, ne laissant aucun espace pour de la verdure.

Quand on sait que dans Saint-Sauveur se trouve la plus grande concentration d'îlots de chaleur à Québec, parce qu'il y a trop de béton, d'asphalte et pas assez d'arbres, on se dit que l'attitude de l'administration municipale doit changer.

Leur façon d'envisager l'aménagement urbain est tellement anachronique et démodée, qu'il est difficile d'avoir de l'espoir et de la confiance envers l'équipe Labeaume. Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur questionne d'ailleurs la cohérence de la Ville dans la lutte aux îlots de chaleur : «D'un côté, elle (la Ville) reconnaît bien le problème de santé publique qu'ils causent puisqu'elle a notamment mis sur pied une concertation chargée de développer un plan d'action pour y lutter. Pourtant, du même souffle, la Ville autorise la coupe d'arbres matures dans un quartier ciblé comme prioritaire.»

Ainsi que le signale l'opposition municipale, Démocratie-Québec, plusieurs coupes d'arbres ont été dénoncées pendant les dernières semaines. À Charlesbourg, suite à l'abattage d'arbres sans permis pour le projet immobilier Nodelo, dans Saint-Sacrement, après l'annonce de la coupe d'arbres matures sur la rue Barrin, et la coupe de près de 120 arbres, dont certains centenaires, sur le site du projet du Quartier QB sur le chemin des Quatre-Bourgeois.

En fait, selon Démocratie-Québec, depuis que le maire Labeaume est en poste, le nombre de permis d'abattage d'arbres représente une augmentation de 65% en 5 ans. L'opposition a ainsi déposé un avis de proposition de politique de l'arbre qui sera débattu lors du conseil du 15 septembre prochain. Selon Paul Shoiry, de Démocratie-Québec : «L'administration Labeaume ne peut plus continuer de faire la sourde oreille et doit agir dès maintenant pour que cesse le carnage de terrains boisés.»

Soyons-y nombreux et nombreuses.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurEs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2e classe
No 40012747
Tirage : 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal : Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les AmiEs de la Terre de Québec, Gilles Simard, Lynda Forgues, Camille Boutin
Coordination : Nathalie Côté
Coollaboration spéciale : Michaël Lachance, Gontrand, Marc Grignon, Martin April, Renaud Pilote, Michaël Lessard, Malcolm Reid
Photos : D-Max Samson, Nicolas Lefebvre-Legault, Nathalie Côté, Gilles Simard
Illustrations : Malcolm Reid, Thérèse Casavant
Révision : Lynda Forgues
Design : Martin Charest
Webmestre : La collective Nalyn

Imprimeur : Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.

Tirage Certifié CAMECQ

Sur cette photo du Parvis St-Roch, deux policiers de la Ville et un travailleur de la SPCA vérifient la condition physique du chien d'une jeune itinérante. L'opération a duré près de deux heures. L'auto-patrouille bloque entièrement le chemin piétonnier reliant la rue St-François à la rue St-Joseph.

PHOTO GILLES SIMARD

Guy Blouin, 48 ans, mort injustement et gratuitement

Par Gilles Simard

Cette affaire d'un cycliste de St-Roch écrasé à mort par deux flics en autopatrouille, m'indigne, me révolte et m'écœure profondément. À croire qu'en sortant de la Centrale du parc Victoria, cette journée-là, les deux matamores en uniforme s'étaient donné comme mot d'ordre : « aujourd'hui on écrase du B.S. », avec dans les oreilles la trame sonore de *Fais-moi peur Shériff!*

Non mais, c'est proprement impensable. Imaginez : on recule à fond la caisse sur un pauvre mec qui roulait en sens contraire sur St-François Est (à côté de l'église St-Roch), on le heurte gravement, on passe dessus avec l'auto, on le maintient de force au sol et lui crie de sortir ses papiers (un baptistère avec ça?). Là, voyant le malheureux virer du blanc au gris et vomir du sang, on le fout dans une ambulance et le comble, après son départ, on prend bien soin d'effacer la scène de « l'accident » en fourrant sa bicyclette dans le coffre de l'autopatrouille. Pas beau, ça? Ç'est ça qu'on appelle « Protéger et servir »? C'est ça la transparence et l'art de procéder appris à l'école de police de Nicolet? C'est ça qu'on a retenu comme leçon de la répression gratuite des manifs de carrés rouges? C'est ça le côté distinctif de la relation citoyen-policier qu'on voudrait faire ressortir aux négos pour garder intact son petit régime de retraite?

Tout ça me tue

De fait, s'agissant d'un « marginal » qui tombe sous les balles ou qui est grillé par le Taser d'un policier, à chaque fois que j'entends parler de pareil drame, de pareil dérapage policier, c'est une partie de moi qu'on assassine un peu. Parce que ces gens-là, voyez-vous, ces itinérants-de-la-vie, prostituées, dealers, toxicos, poqué-es en tous genre, je les aime, je les respecte et c'est avec ces personnes-là que je travaille. Que ce soit en plein Parvis ou ailleurs dans les ruelles glauques ou les racoins sombres, à chaque fois qu'on en tue une de ces personnes-là, c'est mon rêve de mixité sociale et mon idéal d'un espace citoyen démocratique et inclusif qui s'effondre un peu plus.

À voir ce qui s'est passé sur la rue St-François Est, c'est comme si rien ne changeait jamais. Comme si rien ne voulait jamais changer. Comme si la culture de la bavure, du dérapage et de l'exception tolérés s'était insinuée jusqu'à devenir une « norme » acceptée et acceptable dans les institutions de police de ce pays. Comme si les policiers, à l'instar d'un certain type de politiciens et de gens d'affaires, ne devaient jamais être imputables de leurs actions. Comme si, d'une affaire Claudio Castagnetta (Québec) à une autre affaire Magloire ou Limoges (Montréal) on s'entêtait, chez les policiers, à ne jamais admettre ses torts et à toujours s'imaginer au-dessus des lois, sachant que advenant gaffes, bévues et boulettes, no matter, on sera blanchi par nos pairs. Comme les deux policiers impliqués dans l'affaire Blouin qui seront fort probablement réintégrés sous peu dans un autre secteur, après avoir été exonérés de tout blâme par les collègues de la S.Q. et, pourquoi pas, promus, décorés? Désespérant, vous-dis-je.

Un Bureau des enquêtes indépendantes

À moins, bien sûr, qu'on ait le courage social, chez les libéraux-au-pouvoir, d'adopter le projet de loi 12 du précédent gouvernement, lequel établit pour des situations similaires un Bureau des enquêtes indépendantes. Dans ce cas, il y aurait lieu d'espérer. Autrement, je souhaite de tout cœur que les nombreuses réalisations menées par les organismes du centre-ville de Québec (l'Engrenage, la Table de quartier, le comité de citoyens de St-Roch, etc.) pour établir un dialogue et un climat de confiance, n'auront servi seulement qu'à distraire la galerie et à donner bonne conscience aux promoteurs et aux propriétaires des alentours du Parvis.

Aussi, j'ose espérer, qu'à l'avenir, les policiers se garderont une petite gêne en matière de « cartage », de profilage, d'intimidation et de harcèlement en tous genres auprès de la population du centre-ville. Une retenue qui pourrait se traduire, entre autres, par le fait de cesser de jouer aux gros bras, demeurer courtois et polis avec les gens et ne plus faire monter d'autopatrouille sur l'emplacement du Parvis pour jouer à Rambo, GI Joe ou pour montrer leurs pantalons de camouflage de négos.

Quant à la Ville de Québec, Labeaume et sa garde rapprochée devront aussi rendre accessible la réglementation en matière de circulation dans les rues qui sillonnent le centre-ville de Québec. Actuellement, la situation est comparable à la *Maison des fous d'Astérix*, et personne, parmi les automobilistes, cyclistes et piétons, ne s'entend sur ce qui est faisable, acceptable, justifiable, légal, applicable, toléré, voire punissable d'amende en matière de circulation. Une tâche d'autant plus impérieuse que le chantier avoisinant la tour de 18 étages du centre-ville s'est mis en branle il y a peu. Méchant bordel en vue!

Quant à Guy Blouin, le malheureux cycliste décédé gratuitement et injustement ce mercredi-là, son « crime » était punissable d'une «grosse» contravention de 43$.

Mourir pour rien, vous-dis-je.

Lerhe, chef de la Fraternité, tire sur les messagers

Par Gontrand

Le président de la Fraternité des policiers et policières, Bernard Lerhe, pète les plombs. Fort nerveux suite à la mise à mort d'un cycliste par deux de ses membres, Lerhe distribue les blâmes. Non, bien sûr, pas à ceux qui auraient causé la mort de Guy Blouin. Mais à tous ceux et celles qui critiquent le travail des membres de sa Fraternité.

«Les porte-parole de la Ligue des droits et libertés, les leaders d'opinion et certains prétendus spécialistes [...] doivent cesser d'attiser les tensions», claironne le tragédien Lerhe, dans une affirmation plutôt floue. Quels leaders d'opinion? Quels spécialistes? Plus tard, Lehre (Kojak pour les intimes) mentionne aussi le nom du rappeur limoilois Webster.

Il semble que ces deux boucs-émissaires, la Ligue des droits et libertés et Webster, sont très mal choisis. En effet, loin d'attiser les tensions, ces deux-là sont plutôt du genre à prodiguer de sages conseils.

La Ligue des droits et libertés

La Ligue des droits et libertés travaille sur le dossier de Saint-Roch depuis des années. Elle a une stricte approche légaliste, invoquant la loi et les Chartes des droits et libertés en toute occasion.

Par exemple, en 2010, la Ligue a organisé une conférence sur «La judiciarisation des personnes marginalisées» au sous-sol de l'église Saint-Roch. Cela faisait suite à la parution d'un avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui concluait que le profilage social dont étaient victimes les sans-abri de Montréal est discriminatoire et contraire à la Charte des droits et libertés de la personne. Ça fait donc au moins 5 ans que la Ligue tire la sonnette d'alarme.

En avril 2014, la Ligue met sur pied la 3e édition du forum sur le parvis. Il y est proposé «des solutions alternatives à la répression des marginaux: des services adaptés à leur réalité, une meilleure connaissance entre les divers acteurs du quartier et l'acceptation des différences.»

La Ligue, loin d'attiser la haine, agit plutôt en gardien de phare, en révélant les problèmes du quartier et en proposant des solutions. La Ville a-t-elle pris la peine d'écouter?

L'artiste hip-hop Webster

Malgré son jeune âge, Webster est un vieux sage, un de ses albums s'appelant d'ailleurs Le vieux d'la montagne. Historien à ses heures, il tient à l'occasion des conférences sur l'histoire des Noirs. Il est toujours là pour défendre son art, le hip-hop, et son hood, Limoilou.

Il est plutôt du genre à ménager la chèvre et le chou. J'étais là lorsqu'il s'est adressé aux médias-vautours du parvis. Oui, il a affirmé que certains policiers avaient une attitude agressive. Mais c'était pour aussitôt ajouter que tous les policiers ne sont pas comme ça, qu'il y en a des bons et des moins bons. J'ai surtout retenu que Webster souhaite un plus grand rapprochement entre les patrouilleurs et la population. Une meilleure connaissance réciproque.

Sa fameuse chanson «SPVQ», si on prend la peine de l'écouter attentivement deux minutes, comme nous invitons Lehre à le faire, propose aux gens de «prendre des notes» et de «faire des dossiers» sur les policiers qui abusent de leur pouvoir. On est loin du «cops are just like Hitler's Third Reich, do what they want» d'Anti-Flag.

Lehre se permet même une menace voilée en extra pour Webster: «Il devrait peut-être se recycler et aurait intérêt à se taire plutôt que de dire n'importe quoi. Ça peut avoir des conséquences importantes». Mais il faut dire que la police fait toujours des petits extras pour les Noirs.

Lehre a peur de quoi?

Alors pourquoi Lehre est-il aussi pressé de faire taire les critiques? Que craint-il?

Soyons lucides, ses membres ne risquent absolument rien. Comme le mentionne le juriste Simon Tremblay dans la section opinions du Soleil: «Par expérience, je vous dirais que les policiers ne perdront même pas leur emploi et ne seront probablement jamais poursuivis au criminel pour cette bévue meurtrière.» C'est triste, mais les policiers s'en tirent toujours très bien.

Ensuite, on déplore l'état actuel des choses, laissant à un autre corps policier, la SQ, le soin d'enquêter sur le SPVQ. Pour régler ça, on évoque la création en 2016 d'un Bureau des enquêtes indépendantes. Cette solution est présentée comme étant la solution-sésame réglant tous les problèmes; des critiques ont pourtant souligné que le Projet de loi 12 permettrait toujours à des policiers d'enquêter sur d'autres policiers.

La question reste en suspens: de quoi Lehre a-t-il la chienne?

Si la police refuse aux critiques, même les plus soft, de s'exprimer, que restera-t-il? Pour moi, les interventions intempestives de Lehre me semblent beaucoup plus propices à attiser la haine. Et les policiers et policières en sont les seuls responsables.

La sale besogne du maire Labeaume

Par Pierre Mouterde

Rappelez-vous, c'était en novembre 2013, il n'y a pas si longtemps de cela, lors de la dernière campagne électorale pour les municipales où se jouait la réélection de Régis Labeaume.

Le maire sortant avait décidé de faire de la question des retraites un enjeu personnel, plus encore, un des axes centraux de sa campagne. Il ne cessait de répéter qu'en raison des importants déficits de la Ville de Québec, on ne pouvait plus tolérer que les employé-es municipaux – cols bleus, cols blancs, pompiers, policiers, etc. – puissent garder leur système de retraite en l'état. Ils devaient faire des sacrifices. Et au plus vite. N'en allait-il pas de l'intérêt des payeurs de taxe dont il assurait, le cœur sur la main, qu'il était le fidèle serviteur?

Plus encore, se servant du prestige de son poste de maire, il avait tout fait pour donner à ce débat une dimension nationale, exhortant le gouvernement de Pauline Marois de s'atteler à la question du déficit des retraites, et de lui donner au plus vite les moyens de la régler.

Harcelé à qui mieux-mieux, le gouvernement péquiste de l'époque avait cherché à louvoyer, plutôt que de dénoncer la surenchère populiste. Acceptant finalement de mettre la question sur la table, il refusait pourtant d'endosser les solutions drastiques proposées par le maire réélu.

Il faut dire que Régis Labeaume n'y allait pas par 4 chemins: ne se gênant pas pour renier des accords pourtant dûment signés par le biais de conventions collectives, et passant sous silence que les fameux déficits étaient le fait d'une mairie n'ayant pas payé sa part comme elle l'aurait dû, il demandait au gouvernement rien de moins que les pouvoirs légaux pour imposer aux syndicats leurs conditions de travail ainsi que pour revoir à la baisse les normes de leur retraite.

Avec le recul

À l'époque, beaucoup avaient observé son petit jeu, sans trop y croire, voyant surtout dans ses déclarations tonitruantes, une habile posture électorale pour flatter de potentiels électeurs sensibles aux déclarations populistes, et ainsi pouvoir se faire réélire sans encombre.

Mais avec le recul, et l'arrivée du nouveau gouvernement libéral de Philippe Couillard acquis aux vertus de l'austérité, on voit mieux désormais à quoi ont pu servir ses déclarations intempestives: à une première mise en condition de l'opinion publique pour la préparer au pire. Et au-delà, à la mise en place de la loi 3 qui, bien plus que de régler les problèmes des villes n'ayant pas agi en bons gestionnaires, commence à s'attaquer sans état d'âme à un de ces acquis sociaux les plus importants de ces 50 dernières années: le droit universel, après une vie de travail et après avoir économisé en conséquence, de ne plus être astreint au travail obligé; et de le faire dans de bonnes conditions.

Voilà la sale besogne du maire Labeaume: amoindrir et déconsidérer ce droit à la retraite, et faire passer cette prise de position pour une évidence, et même pour une entreprise courageuse, alors qu'il s'agit d'une formidable entreprise de démolition d'une des avancées les plus remarquables de la Révolution tranquille.

Une retraite pour tous et toutes

Qu'on ne nous fasse pas croire qu'il ne s'agit ici que des seules conditions de retraite d'une poignée d'employés municipaux jugés «gras durs» ou encore de prétendus privilégiés parce qu'ils sont défendus par de puissants syndicats qu'il faudrait mettre au pas.

Qu'on ne nous fasse pas croire qu'en faisant des économies sur le dos des employé-es de la Ville, on réglera la question des retraites pour tous ceux et celles qui n'en ont qu'une misérable ou n'en ont pas du tout (près de 50% de la population). Dans un pays riche comme le Québec, bien plus riche que dans les années 60, tous et toutes pourraient avoir une retraite décente.

À condition cependant de le décider et de ne plus s'en remettre aveuglément à ces politiciens populistes qui ne jurent que par les intérêts bien comptés des grands lobbies économiques et financiers. Et à n'en pas douter, Régis Labeaume est de ceux-là.

Michel Yacoub
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives
Assurance Collective
Assurance Salaire
Assurance Vie
R.E.E.R Collectif
R.E.E.R
505 14e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE	
Abonnement individuel	20$
Abonnement institutionnel	40$
Abonnement de soutien	50$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuelle	10$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5$
Abonnement et adhésion individuels	25$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

Un été solidaire avec la Palestine

Par Lynda Forgues

En juillet, le monde a été interpelé encore une fois par les attaques qui ont fondu sur la Palestine à partir d'Israël. À Québec comme un peu partout sur la planète, spontanément, des gens ont manifesté leur appui au peuple palestinien. Une première manifestation a été organisée en juillet. Puis, un groupe s'est formé afin de mieux organiser la solidarité. S'en suivirent trois actions à Québec, dont un die-in et la participation à une manifestation à Montréal.

Manif en solidarité avec la Palestine le 3 août. PHOTO NICOLAS LEFEBVRE-LEGAULT

Pourquoi le conflit en Palestine, plus qu'un autre, diront certaines personnes? La Palestine, en ce siècle, représente le dernier partage colonial des puissances européennes, le symbole de l'inégalité entre le Nord et le Sud, mais aussi la volonté de la résistance. La Palestine est la plaie, l'injustice jamais réparée. L'implication des États-Unis, première puissance mondiale, auprès d'Israël, cristallise encore plus toute cette inégalité des forces.

L'appui québécois à la cause palestinienne ne date pas d'hier. Serait-il lié au sentiment profond de manque d'autonomie vécu ici? Comme on pouvait le lire dans un tract du groupe Solidarité Québec-Palestine : « Depuis plusieurs décennies, le peuple palestinien lutte pour son indépendance, et son droit de vivre et d'exister. Malheureusement, les États du monde entier supportent aveuglement Israël l'agresseur et traitent toute personne qui soutient le peuple palestinien de terroriste. (...) Aujourd'hui, le gouvernement Harper et toute la classe politique sont non seulement pro-israéliens mais aussi anti-palestiniens. Le Canada a gelé tout envoi d'aide humanitaire vers la Palestine sous prétexte que le Hamas est une organisation terroriste. Cela démontre que le Canada ne respecte pas la démocratie, car le peuple palestinien a élu le Hamas en 2006, donc le Hamas est un gouvernement légitime. Aujourd'hui, si le peuple palestinien supporte le Hamas c'est qu'à ses yeux, c'est un symbole de résistance et la seule voie pour l'indépendance. »

Que pouvons-nous faire?

Le groupe Solidarité Québec Palestine a comme but de sensibiliser la population de la région de la capitale à la cause palestinienne, et dans les prochains mois d'organiser une campagne BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) orientée sur les produits et commerces locaux.

Il est aussi important de contacter les députés fédéraux, ce sont des députés du NPD, et leur expliquer notre mécontentement envers la décision du gouvernement du Canada. Il faut leur rappeler leur rôle prétendu qui est de livrer le message des citoyen-nes au Parlement. Le NPD a malheureusement trahi son origine sociale-démocrate en appuyant la position conservatrice du « droit d'Israël à se défendre ».

Le groupe Solidarité Québec Palestine encourage notamment les dons aux organismes humanitaires qui envoient de l'aide en Palestine, comme la Croix-Rouge et Médecins-sans-frontière (60$ est le prix d'un panier alimentaire pour une famille de 6 personnes pour une semaine).

Même si pour le moment une trêve fragile existe, Israël ne fait que profiter du fait que l'attention internationale est tournée vers l'Ukraine, ou ailleurs pour annexer de plus en plus de terres en Cisjordanie occupée. Le blocus n'est pas levé à Gaza. Boycottons!

La gratuité du transport en commun : une utopie?

Par Nathalie Côté

Le 31 août dernier avait lieu une manifestation pour revendiquer la gratuité du transport en commun à Québec. Quelle belle marche que ce rassemblement de quelques 150 militants et militantes de Québec! Animée par quatre fanfares, la marche est partie de la bibliothèque Gabrielle-Roy pour se rendre devant l'Hôtel de ville de Québec pour faire entendre ses revendications.

Le collectif Subvercité, qui a mis en œuvre cette campagne pour améliorer nos milieux de vie, a quelque chose d'avant-gardiste dans une ville comme Québec encore dans la vieille mentalité du tout-à-l'auto. Les arguments pour la gratuité? Une meilleure mobilité des citoyens : « puisque le transport en commun profite surtout aux sans-emplois, aux gens au statut précaire et au bas salaire, aux étudiants ou aux ainé-e-s, toute tarification constitue un frein à l'utilisation du service public. » Pour le collectif, le transport en commun n'est pas un privilège, c'est un droit.

Utopiste cette revendication? Pas tant que ça. Selon Subvercité : « la gratuité du transport en commun progresse sur la Rive-Sud de Montréal. Après Chambly, Richelieu et Carignan, qui ont ouvert la voie il y a deux ans, suivis par Sainte-Julie au début de l'année, c'est maintenant au tour de Candiac, La Prairie et Saint-Philippe d'offrir le transport en commun gratuit pour les trajets locaux sur leur territoire. »

Le transport en commun gratuit pour tous diminuerait la quantité de voitures en ville et la pollution, améliorant la qualité de l'air : « C'est une politique qui commence à faire son nid en Europe et en Amérique et qui permettrait de doubler la part du transport en commun d'ici 2023, l'un des objectifs du *Plan de mobilité durable* adopté par la Ville de Québec », affirme Catherine Lefrançois, porte-parole de la manifestation.

Le Big Bam pour la gratuité du transport en commun le 31 août. PHOTO D-MAX SAMSON

Discours de Naomi Klein au Forum social des peuples

Par Michaël Lessard

En ouverture du Forum, le 21 août dernier, le discours de l'auteure altermondialiste et journaliste était inspirant. Voici en substance, le résumé de son discours.

Il est bien de se rappeler que des gens de partout dans les Amériques s'étaient rencontrés en 2001, à Québec, et qu'ils ont contribué à vaincre la ZLÉA (Zone de libre-échange des Amériques). Cette union s'est démembrée par après. La force de ce mouvement était que nous parlions des injustices partagées à travers nos pays et cette injustice se nomme le capitalisme. Actuellement, ce qui nous unit de nouveau, quand on lutte contre des pipelines ou des mines, c'est en fait une lutte pour la vie en soi et contre l'oppression qui persiste. À Ferguson, comme partout ailleurs dans le monde. C'est notre refus de la logique selon laquelle il y a des gens reconnus comme des personnes et d'autres dont l'existence n'est pas reconnue.

Face à notre contexte mondial actuel, la réaction des puissants est très prévisible : une croissance de la violence, du contrôle, pour écraser les gens qui réagissent... Aujourd'hui, nous en sommes rendus à devoir lutter pour le simple droit à l'eau et à l'air. C'est pourquoi il y a une nouvelle vague mondiale pour une sincère démocratie, mais aussi bon nombre d'actions populaires concrètes pour, par exemple, produire des énergies écologiques autonomes des corporations et des gouvernements.

Toutefois, il n'y aura pas de solution mondiale sans que les peuples du Nord et du Sud s'unissent. Les défis écologiques mondiaux nous offrent l'opportunité de nous unir pour continuer notre libération qui fut commencée il y a quelque temps, mais qui ne fut aucunement terminée. Nous avons jadis vaincu une forme de l'esclavagisme, mais il nous reste encore des blessures à soigner et surtout il nous reste à nous libérer des formes actuelles de domination qui demeurent enracinées au Canada.

La marginalisation de l'activisme devient chose du passé, car l'engagement dans les luttes sociales devient actuellement le lot des populations du monde entier. Notre vision, celle que je vous partage, est que l'humanité peut devenir coopérative et que ce temps de l'histoire est amorcé. L'histoire de l'humanité nous interpelle en ce moment, chacun et chacune, et la question est : allez-vous y répondre?

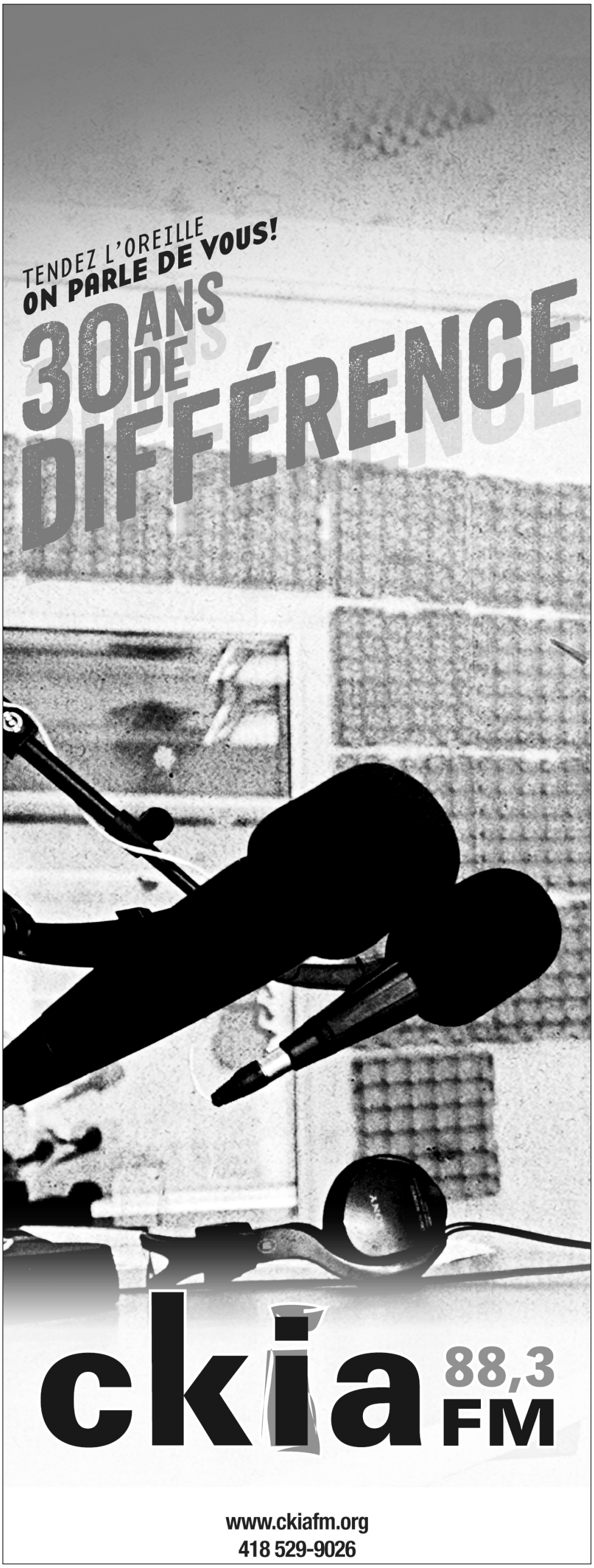

Droit de parole, un quarantenaire à bâbord

Par Francine Bordeleau

À 40 ans bien sonnés, Droit de parole a bon pied, bon œil, une cuisse de velours comme Marie-Madelon si ça vous chante, et la canine bien incisive.

En cette année anniversaire, le camarade Marc Boutin, plume de DDP reconnaissable à ses articles sur l'aménagement urbain, cherchait un slogan coup-de-poing pour le journal, l'idée générale étant : « On n'est pas là pour se faire aimer. »

Ça me fait penser au titre d'un discret et fort joli film réalisé en 2005 par le Français Stéphane Brizé. Je ne suis pas là pour être aimé, mais c'est une autre histoire.

De mon côté, et non sans une affectueuse ironie, j'aime décrire DDP comme « le-journal-qui-projette-la-révolution-mondiale-à-partir-de-la-rue-Saint-Vallier ». Autrement dit, et pour paraphraser un cliché (« Se donner les moyens de ses ambitions ») cher aux dirigeants politiques et économiques : nous avons des tonnes d'ambitions dont nous n'aurons jamais les moyens.

« Ne pas être anarchiste à 16 ans, c'est manquer de cœur. L'être encore à 40 ans, c'est manquer de jugement », a écrit l'Irlandais George Bernard Shaw (1856-1950). Je ne sais trop ce que le camarade Boutin, Irlandais par sa mère, pense de Shaw, écrivain nobélisé en 1925, socialiste, anticonformiste, et aussi fort en aphorismes que l'était son contemporain et compatriote Oscar Wilde (1854-1900). Lui, c'était autre chose : marié, homosexuel, esthète et snob, starifié par la haute société anglaise avant d'en être banni, et finalement mort dans la misère à Paris.

Vivre pour des idées

Entre autres nuances de gauche, DDP a connu sa période anarchiste. Heureusement à moins de 40 ans, nous dirait Shaw! Et s'est adjoint un certain Renaud Pilote, dont les chroniques ressemblent souvent à des nouvelles et dégagent pour ainsi dire un « lyrisme urbain » : des intermèdes bienvenus parmi tous ces articles sur la misère ordinaire, perpétuelle et insoluble, les promoteurs mécréants, l'ensemble de l'œuvre réalisée au centre-ville. En 2012, Renaud regroupait ses chroniques dans un recueil, Les Renauderies, illustré par Marc Boutin et vendu à la librairie Pantoute.

Au fil du temps se sont succédé auteurs plus, ou moins chevronnés (le pilier canonique comprenant, par ordre alphabétique, Marc Boutin, François G. Couillard, Pierre Mouterde, Malcolm Reid et Gilles Simard), et collaborateurs épisodiques issus des groupes populaires, tous souscrivant à une même philosophie : la lutte pour la justice sociale et la qualité de vie dans les quartiers centraux de Québec.

Et ceux qui luttent, ce sont ceux qui vivent, comme l'a écrit Victor Hugo (mais dans l'ordre inverse).

Depuis le grand bétonnier Gilles Lamontagne jusqu'à l'empereur Régis 1er qui achève un premier septennat le 2 décembre, DDP s'est autoproclamé mouche du coche municipal et empêcheur de dézoner en rond au gré des projets des tinamis promoteurs. La posture du journal a toujours été transparente : on est contre! Contre la dégradation des conditions de vie au centre-ville, contre des activités portuaires qui contaminent au nickel la population de Limoilou, contre l'ensemble des projets, mesures, politiques dont les effets connus et prévisibles sont la pauvreté et la marginalisation.

Droit de parole : nom explicite. Ses pages privilégient la voix du monde ordinaire encore obligé de réclamer le respect de droits élémentaires, comme celui de rouler à vélo à proximité de la place du Parvis, tristement réputée comme haut lieu de profilage social, sans se faire écraser par une autopatrouille. L'objectivité? Très peu pour DDP qui affiche ses partis pris depuis 40 ans, quitte à s'attirer l'ire de groupes populaires même, comme dans le cas de l'épisode récent et houleux de l'îlot Irving, dans Saint-Jean-Baptiste.

L'après-40

En cette rentrée automnale, on consacre un peu de notre espace à l'autopromotion, au risque de pécher par narcissisme. C'est que mine de rien, la quarantaine constitue un âge honorable pour un journal communautaire. Car qui dit communautaire dit financièrement précaire (donc éphémère), les deux vont de pair aussi sûrement que Spirou et Fantasio, Grand Galop et Petit Trot ou Labeaume et Grosego.

Actuellement, le ministère de la Culture et des Communications notre principal bailleur de fonds incite fortement les médias communautaires à investir le web. DDP a d'ailleurs son site (droitdeparole.org), peut-être pas encore aussi au point qu'on le voudrait, cependant, mais bon… Reste à voir si le ministère ne nous pousse pas, à court terme, vers la suppression du support papier, plus coûteux que les seules plateformes web.

Plateformes néanmoins utiles à la démocratie, force est de le reconnaître. N'allez pas croire qu'au niveau local, les technologies sont seulement la pierre d'assise du nouvo Saint-Roch, là où les Guy Blouin de ce monde font figure de parias. Ou la matière première des programmes de formation continue (autrefois appelée « éducation des adultes ») concoctés par le réseau public à l'intention, justement, des quadragénaires, voire des quinquagénaires en vacuum professionnel, puisque tout le monde est incité à se recycler dans les technologies.

Ainsi, les veilles à la mémoire de Guy Blouin doivent beaucoup aux appels lancés sur les réseaux sociaux. Un nombre stratosphérique de crétins galactiques s'y répandent en sottises, certes, mais la conscience citoyenne s'y fait aussi entendre. Lesdits réseaux facilitent la mobilisation. C'est sans compter tous ces photographes citoyens qui, à l'instar de Réal Michaud et D.-Max Samson, deux collaborateurs assidus de DDP, sont souvent au bon endroit au bon moment et mettent en ligne la photo qu'il faut.

« Faites en sorte d'obtenir ce que vous aimez, sinon vous serez forcé d'aimer ce que vous obtenez », disait encore Shaw le socialiste. Cet aphorisme que j'interprète comme un appel à la démocratie et à la mobilisation sied bien à DDP, je trouve. Juré : à l'instar de monsieur le maire vis-à-vis d'une certaine catégorie de salariés municipaux, le journal continuera de ne rien faire pour être aimé, et des deux, c'est monsieur le maire qui partira à la retraite le premier.

Droit de parole a 40 ans

Suite de la page 1

Limoilou, Vital avait un comparse, Gilles Simard. À ce CÉGEP un soir, Réjeanne et moi avons vu une performance du Théâtre Euh! Du théâtre brechtien, protestataire, très dur pour les politiciens qui se fichaient du peuple. Dans cette troupe, je rencontre bientôt le couple Marc Boutin et Marie-France Desrochers, et ensuite c'est la chansonnière féministe Marie Leclerc, tous militants du large mouvement populaire de cette ville que j'ai souvent visitée, souvent explorée, mais jamais comme nous la découvrons maintenant!

On a été happé par quelque chose, Réjeanne et moi. Réjeanne commence à travailler à l'Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF), et nous commençons à élever une famille à Québec. Et nous entendons autour de nous des bruits comme :

« On n'a pas vraiment une bonne couverture dans la presse straight, hein? Faudrait peut-être fonder notre propre presse. »

Et c'est ainsi qu'a été fondé Droit de parole en 1974. Dans le local du Comité des Citoyens, sur la rue du Roi. Vital était de l'aventure, et bientôt Gilles Simard aussi, et Marc Boutin, et Marie Leclerc. (Chers lecteurs et chères lectrices, vous lisez encore ici la fringante prose de Gilles. Celle de Marc aussi.) Moi je n'étais plus du Globe, j'étais auteur de livres, mais je faisais des articles occasionnels. M'essayant bravement en français!

Le journal était un mensuel, au début il comptait sur les mouvements pour écrire leurs propres reportages. Petit à petit, cependant, il s'est donné un rôle plus général. Il est devenu le journal de gauche de la ville de Québec.

C'est notre ancre, notre identité

Appuyé par les mouvements, subventionné comme journal communautaire, Droit de parole s'est spécialisé dans l'urbanisme, dans les luttes spécifiques. Nous avons vécu dans un temps où le Parti québécois est arrivé au pouvoir, et a été défait, plusieurs fois; et où le peuple a voté sur l'indépendance à deux reprises. Mais c'est drôle à dire, nous n'avons jamais vraiment débattu de la question nationale, ou de la relation entre indépendance et socialisme, ou des questions les plus hot de la gauche québécoise. Même si une certaine sympathie souverainiste était présumée tout le long. Pourtant, nous avons discuté des luttes politiques de l'Afrique, du Salvador, du Nicaragua, du Venezuela, du Pays basque. Et nous avons écorché l'empire américain, quand Reagan est venu à Québec, et lors du Sommet des Amériques. Nous avons été altermondialistes.

Cette règle non-partisane a peut-être protégé le journal, parfois. À l'époque où les groupes M-L ont vécu leur essor dans la gauche québécoise (1975-1985), Droit de parole pouvait avoir des lecteurs, des collaborateurs, proches du PCCML, d'En Lutte, de la Ligue, mais il a choisi de ne pas adhérer à cette mouvance. De rester d'une gauche pluraliste, non-définie, open. D'autres groupes ont éclaté sous la pression. Droit de parole n'a pas éclaté.

Et maintenant?

Maintenant, l'alliance des mouvements qui nous a appuyé est affaiblie. Une génération ou deux nous ont rejoint. Les mentalités ne sont pas les mêmes. Droit de parole peut-il vivre un autre quarante ans? Personnellement, je crois que oui. Et je crois que la deuxième grande ville du Québec – la capitale du Québec – a besoin d'un journal de gauche.

Mais il y a des conditions, ne pensez-vous pas? Voici mes idées à moi.

La première nécessité c'est que Droit de parole parle d'une gamme de sujets plus variée, plus complexe, plus subtile. Qu'il s'écrive avec plus de verve, de beauté, de professionnalisme, et qu'il se tourne plus vers la culture et les débats d'idées, inaugurant une section culturelle riche, et une section sur l'écologie aussi. Et mette un personnage culturel sur sa page couverture souvent.

La deuxième nécessité c'est qu'il se donne une nouvelle structure, un nouveau plan d'affaires, qu'il accepte de chercher des mécènes et des annonceurs, qu'il se protège contre l'effritement de son actuelle « gang d'amis » et contre la coupure de ses subventions.

Et la troisième nécessité, c'est que Droit de parole se situe par rapport à l'internet, le Web, la Toile, l'univers communicationnel actuel et de demain. Qu'il ait un site web du tonnerre, qui est plus que le journal, qui est le complément du journal.

Je nous dis bravo. Je nous dis go.

Immeuble sur la rue Saint-Joseph, avec le projet *Inside Out*. PHOTO D-MAX SAMSON

Immeubles abandonnés dans les quartiers centraux : pourquoi ?

Par Martin April et Marc Grignon

Plus tôt cet été, un groupe d'action associé au Comité citoyen de Saint-Roch a pris d'assaut l'immeuble abandonné situé à l'angle des rues Saint-Joseph et Monseigneur-Gauvreau en le tapissant de portraits géants de citoyen-nes du quartier. L'intervention effectuée dans le cadre du projet artistique international *Inside Out*, de l'artiste JR, avait comme objectif de sensibiliser les citoyens aux immeubles abandonnés et d'encourager leur entretien.

En effet, il est impossible de ne pas s'étonner que, dans une période où on parle tant de « densification », on trouve plusieurs immeubles inoccupés et visiblement laissés à l'abandon dans les quartiers centraux, et notamment dans Saint-Roch. On en voit sur la rue du Roi derrière la bibliothèque Gabrielle-Roy, sur la rue Notre-Dame-des-Anges, et sur la rue de la Reine, en plein cœur du quartier. Une marche d'observation organisée par le Comité citoyen de Saint-Roch, à l'été 2013, avait permis de répertorier près de 40 immeubles comportant des signes évidents de forte négligence ou d'abandon, comme des panneaux de contreplaqué (le célèbre plywood) dans les fenêtres : on parle surtout d'immeubles résidentiels de deux, trois ou quatre étages pouvant contenir plusieurs appartements.

Outre les unités d'habitation qu'ils pourraient fournir s'ils étaient entretenus, plusieurs de ces immeubles possèdent des caractéristiques architecturales qui contribuent fortement à l'image du quartier. Par leurs murs de briques rouges ou brunes encadrés de jaune, beige ou blanc – dont il existe de multiples variations – ils rappellent les anciennes manufactures, comme la Dominion Corset, où la Ville de Québec a installé plusieurs services. Si peu de ces immeubles possèdent individuellement une valeur historique hors du commun, ils contribuent tous (ou presque tous) au caractère particulier de Saint-Roch, cette ambiance faisant qu'un passant comprend tout de suite qu'il n'est ni dans le Vieux-Québec ni sur la Grande Allée, mais bien dans un des anciens faubourgs de la ville.

On peut imaginer différentes explications au laisser-aller que l'on observe ici et là dans le centre-ville. Certains petits propriétaires ne sont vraisemblablement plus en mesure d'assumer les coûts des réparations, et ils ont besoin d'une véritable aide de la Ville. Mais par ailleurs, il est probable que certains propriétaires laissent volontairement les immeubles se dégrader, pour les démolir lorsqu'ils seront jugés dangereux. Il s'agit là d'une stratégie que l'on voit régulièrement dans des villes et des quartiers où il y a une forte tendance à l'embourgeoisement – un processus dont le résultat est de rendre inaccessible le prix du logement à la population déjà établie et de la forcer graduellement à s'établir ailleurs.

Pourquoi la Ville de Québec n'intervient-elle pas plus efficacement pour s'assurer de l'entretien des immeubles dans les quartiers centraux? Est-ce que la règlementation municipale est suffisante? Si oui, pourquoi n'est-elle pas appliquée? Sinon, pourquoi n'est-elle pas mise à jour? Le Comité citoyen de Saint-Roch souhaite voir les immeubles abandonnés remis en état au plus vite, et mène actuellement une campagne de sensibilisation auprès de la Ville de Québec et des citoyens-nes sur la question.

Le promoteur de l'Îlot Irving VS deux citoyens

Le jugement Legris : une défaite pour l'expression citoyenne

Par Marc Boutin

Le 21 mai dernier est tombé un jugement (dont la presse a fait peu état) qui pourrait faire jurisprudence, et ce au grand dam des citoyens qui oseront contester un projet immobilier jugé par eux monstrueux et/ou qui outrepasserait les règles du zonage.

Résumé des faits

Pendant le débat qui a précédé le référendum sur le changement au zonage que réclamait le promoteur GM Développement, ce dernier a fait parvenir une mise en demeure à deux résidants de la Rue Saint-Jean. Ceux-ci contestaient le projet en le qualifiant de monstrueux et en illustrant par un dessin sa disproportion par rapport à l'ensemble du Faubourg Saint-Jean sur une affiche diffusée dans les rues du quartier.

La mise en demeure enjoignait les résidants à retirer les dites affiches, jugées trompeuses par le promoteur, ce qui fut fait dans les jours qui ont suivi. Mais selon le promoteur, les gestes posés par ces résidants ayant provoqué la victoire du non au référendum, et ainsi freiné ses aspirations immobilières, son image auprès de l'opinion publique aurait été mise en cause. Il décide donc de poursuivre les résidants en leur réclamant 112 000 $ pour atteinte à sa réputation et 32 400 $ pour dommages exemplaires.

De leur côté, les résidants, astreints par le promoteur à se défendre en justice, plaident que l'action de celui-ci est abusive, qu'il s'agit d'une poursuite de type «bâillon» qui n'a pour but que de les faire taire dans le cadre d'une démarche démocratique et que l'affiche dont le demandeur (GM Développement) se servait pour faire la promotion de son projet, était encore plus trompeuse que la leur. Elle consistait, selon eux, en une perspective éloignée qui rapetissait l'édifice et sur laquelle il manquait un étage, le 10e où sont situés ventilateurs et ascenseurs. Les défendeurs considéraient donc que le promoteur devait assumer la totalité des frais.

La décision

Le juge Legris a renvoyé les deux parties dos à dos. Les résidants n'auront pas à payer les montants que leur réclamait le promoteur, mais chaque partie devra assumer ses frais.

À première vue, on peut penser qu'il s'agit d'une victoire pour les résidants. Il n'en est rien. Le promoteur savait bien que ses chances étaient minces de se faire payer. De toutes façon, tel n'était pas le but de l'opération, il n'en avait pas besoin pour vivre. Le but de l'opération était d'étouffer toute velléité d'opposition de la part des citoyens dans l'avenir en ce qui a trait aux opérations immobilières d'envergure, pour ne pas dire monstrueuses. Pour de simples citoyens, payer des frais d'avocats dans une telle affaire consiste à se priver de l'essentiel. Pour un promoteur, qui a à son service des avocats à temps plein, il ne s'agit que de faire travailler son monde.

Le système juridique semble ne pas vouloir que les citoyens se mêlent de leurs affaires et ainsi, il sert d'appui aux ambitions cachées de l'administration Labeaume qui avec ses PPU (projets particuliers d'urbanisme) cherche à enlever aux citoyens la possibilité de recourir aux référendum pour contester dans leurs quartiers les projets immobiliers disproportionnés.

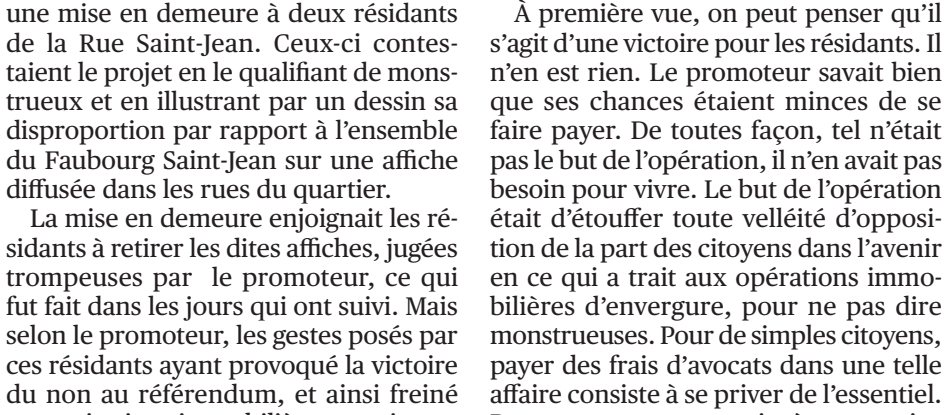

1- L'affiche des citoyens. 2- L'affiche du promoteur. PHOTOS COURTOISIE

Une première le 24 septembre

Assemblée publique sur l'avenir du Centre Durocher

Par Marc Boutin

Le mercredi 24 septembre prochain, les citoyens du quartier Saint-Sauveur, et ceux des quartiers environnants, auront pour la première fois l'occasion de se prononcer sur l'avenir qu'ils souhaitent donner au Centre Durocher, le vrai Centre Durocher, cet édifice patrimonial situé coin Carillon et Raoul-Jobin. Cette assemblée, organisée par le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, se tiendra à 19h au Centre communautaire Édouard-Lavergne, 390 rue Arago Ouest, puisque wla direction du Centre Durocher refuse l'accès au bâtiment principal pour la tenue d'une telle assemblée.

Depuis cinq ans, des tractations se sont déroulées, principalement entre la Ville et la direction du centre, quant à l'avenir à donner à cet édifice public situé au coeur du quartier. Pour faire une histoire courte, la direction du Centre Durocher souhaitait au départ rénover l'édifice, elle s'est donc adressée à la Ville pour que celle-ci fasse une demande auprès du gouvernement du Québec pour avoir accès à des budgets réservés pour la rénovation des centres communautaires. La demande pour avoir droit à cet argent doit venir de la municipalité. Il semble que l'administration Labeaume ait refusé de faire la demande.

Le prétexte de la Ville : il y a de l'amiante dans les murs et ça coûterait 27 millions $ pour s'en défaire. Entre temps, un Comité de sauvegarde du Centre Durocher qui conteste ces chiffres a vu le jour. Le chiffre de 27 millions avancé par la conseillère Chantale Gilbert est une exagération grossière selon madame Lise Beaupré du Comité de sauvegarde. À titre comparatif, il en a coûté 150 000 $, selon l'architecte responsable des travaux, pour enlever l'amiante de l'école Saint-Maurice sur la 8e avenue à Limoilou, un édifice à peine plus petit que le Centre Durocher. Il est à noter que le Comité de sauvegarde a récolté plus de 2 000 signatures pour une pétition réclamant de la Ville la tenue d'une consultation publique sur l'avenir du Centre Durocher.

Et c'est là que le bât blesse. Jamais, au cours de ce débat qui aura duré cinq ans, la Ville, qui est tout de même responsable du processus démocratique, n'a cru bon demander l'avis des principaux intéressés, les citoyens et les citoyennes du quartier, sur le sujet. Tout depuis le début s'est déroulé derrière des portes closes. On prétend que le centre est un organisme privé qui peut décider de son propre avenir. Pourtant le Centre Durocher, un don des Oblats aux résidants de Saint-Sauveur, a toujours eu une vocation publique, et son financement vient en partie de la Ville.

Quoiqu'il en soit, grâce au Comité des citoyens et des citoyennes de Saint-Sauveur, on aura droit à une première le 24 septembre : le grand public (donc chacun de nous) aura l'occasion de dire ce qu'il en pense.

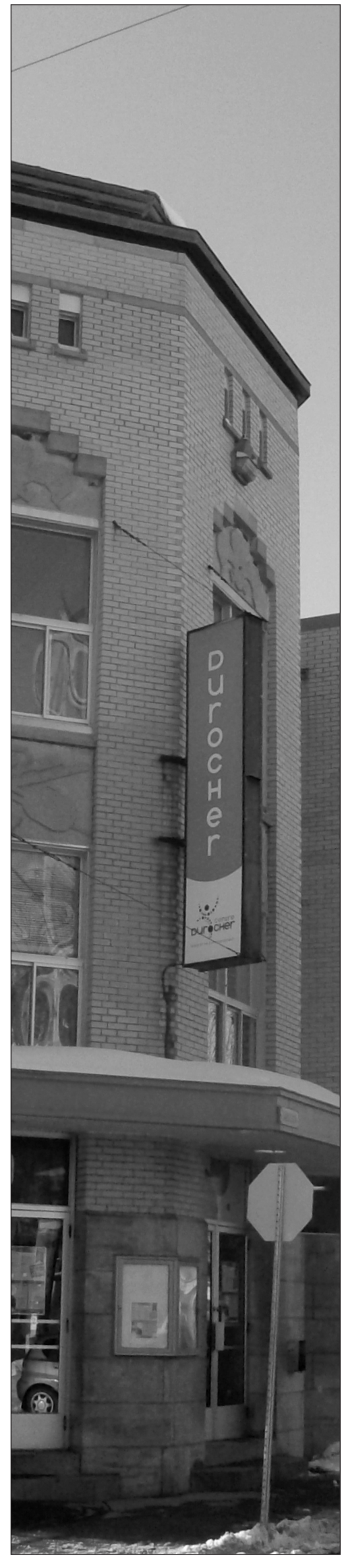

DROIT DE PAROLE

JOURNAL de la BASSE-VILLE

QUÉBEC, vol. 2, no 5, juillet 1975 | Gratuit | TIRAGE: 11,000 ex.

MOI J'TROUVE QUE CA VAUT LA PEINE...

biblioterre

Les AmiEs de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Une éducation sans école

Aujourd'hui, les mots « éducation » et « école » sont devenus quasiment synonymes. Pourtant, l'école ne représente qu'une infime partie de l'histoire de l'éducation. Comment cet amalgame a-t-il pu se produire? Pourquoi en sommes-nous arrivés à croire que l'éducation de nos enfants devait relever de la responsabilité de l'État? Quelles logiques sont à l'œuvre derrière cette vaste entreprise de normalisation des masses ?

Une éducation sans école, qui se présente comme une longue lettre à Ivan Illich, porte un regard critique sur l'institutionnalisation de l'éducation. À la lumière des grandes théories de la pédagogie (Sébastien Faure, Célestin Freinet, Edgard Morin, David Sobel, etc.), Thierry Pardo soutient que les parents sont souvent les mieux placés pour éduquer leurs enfants et il examine diverses alternatives éducatives : la transmission du savoir dans les sociétés traditionnelles et autochtones, l'« éducation à domicile » (*unschooling*) et celle prodiguée par l'intermédiaire du voyage.

Cet ouvrage au souffle poétique et libertaire est traversé par la métaphore du pirate, alliance de l'imagination et de la révolte, de l'utopie et de l'aventure. Sa proposition, inscrite dans le champ de l'éducation relative à l'environnement, s'appuie notamment sur le contact avec la nature et l'insertion dans un réseau social fécond.

Lui-même père de deux enfants qu'il éduque « à domicile », l'auteur ne donne ici aucun chèque en blanc aux familles et ne formule nulle critique à l'endroit des enseignants, qu'il tient au contraire pour « seuls remparts à l'implacable traitement scolaire ». Il cherche plutôt à susciter une réflexion plus large sur le « consensus scolaire » afin de réinventer une éducation hors des murs de l'école.

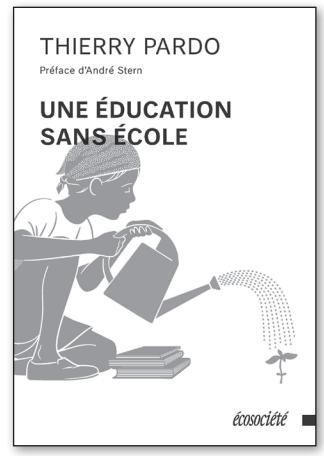

Thierry Pardo
Une éducation sans école
Les Éditions Écosociété
Année : 2014
176 pages

La rentrée littéraire à Québec

Par Michaël Lachance

L'automne, c'est la saison littéraire. L'odeur des feuilles humides qui jonchent le sol des heureux qui ont « encore » des arbres. Le vent frais, les enfants qui crient à pleins poumons dans les cours d'école, les fenêtres qui se ferment avant l'hiver, les filles qui se rhabillent, les gars qui se promènent avec des manteaux grands ouverts, avec pas de tuque, ni foulard; à Québec, à l'automne, c'est la saison pour se vautrer dans les couvertes chaudes, boire une verveine sous une lumière feutrée, pour partir ailleurs, on ne sait où, ni comment, ni pourquoi, les auteurs, eux, jettent des images, des idées, des histoires, pis on gobe ce que l'on veut, pourvu que l'évasion en vaille la peine. Tout, à l'automne, participe au recueillement, pis ça donne le gout de lire. Les nuits sont plutôt frettes, mais les jours sont encore un peu chauds. Il s'agit au préalable d'avoir des contacts auprès des libraires (pour l'heure, aussi rare que de se retrouver sous le pas d'un cheval sur Saint-Vallier O.), pour dénicher les trois romans qui occuperont quelques soirées…

Ces trois titres de romans ont retenu notre attention : *L'angoisse du poisson rouge*, Mélissa Verreault (La peuplade), *Je suis là*, Christine Eddie (Alto) et *Même ceux qui s'appellent Marcel*, Thomas O. St-Pierre (Leméac).

Pour la rentrée, l'écrivain de Québec, Christine Eddie, soumet un troisième roman, *Je suis là*. La lauréate du prix Senghor et du prix France-Québec, pour son premier roman *Carnets de Douglas*, récidive avec un roman court et intimiste. L'histoire « vraie » est campée dans un Shédiac tissé serré (euphémisme). L'auteure, née à Paris, mais qui grandit en Acadie, explicite d'une manière sensible à propos des liens étroits qui surgissent parfois inopinément, des petits « big bang » qui entrechoquent le destin du personnage, a priori, qui n'a rien de commun. D'une brillante façon, l'auteure ironise, comme ici, avec le mot « c(h)œur », qui évoque sans conteste la chorale, les destins croisées fortuitement et qui obligent les cœurs à laisser la raison pour se blottir ensemble dans un même inconfort, ce qui a l'heur d'ouvrir toutes grandes les portes à moult quiproquos. Avec un humour subtil, léger et profond, l'auteure écrit : « Je mets quiconque au défi de trouver une différence entre Saint-Basile, Ottawa, Poitiers, Montréal, Campbellton, Moncton et Shédiac lorsque vient le temps de se serrer les coudes. Je suppose qu'il faut partout un big bang pour que les cœurs se dilatent et que le regard se dirige au-delà du seuil de sa propre entrée. » Ça joue du coude dans ce récit, une chose certaine, si vous comptez partir en voyage, aussi bien acheter tout de suite les deux premiers romans de l'auteure, car vous ne ferez pas la distance entre Québec et Montréal. La plaquette se dévore d'une bouchée.

Parlant de chœur, de choral, l'écrivaine de Québec Mélissa Verreault fait également don à la littérature québécoise d'un troisième roman, *L'angoisse du poisson rouge*, chaudement applaudi un peu partout. Son roman choral est un effort ambitieux, sérieux, même si l'histoire semble sortie tout droit d'un roman de William Burroughs (Naked Lunch). D'ailleurs, voici un résumé synthèse qui vous donne envie de nourrir prestement des poissons et/ou de retourner à la plage d'Ogunquit pour jaser avec la mer :

Certaines phrases laissent plutôt à désirer, car elles n'évoquent absolument rien « (…) les membres raides comme le phallus d'un adolescent amoureux pour la première fois ». Or, bien qu'on soit irrité ici et là par des passages qui auraient sans doute pu sauter à l'édition, c'est un roman qui se lit bien, l'histoire est ludique, même si les personnages sont pratiquement tous des caricatures, ou des références insignifiantes à la culture populaire (Emmanuelle, Fabio, ne manquait que Tito, un acteur XXX redoutable pour toutes les zones érogènes du corps humain). Du reste, détrompez-vous, c'est un livre de chevet qui ornera mon automne, surtout les jours de pluie. Car l'auteur sait raconter, et bien que certaines maladresses étonnent, c'est un livre qui se dévore tout cru, sans mâcher.

Thomas O. St-Pierre sent la soie, l'enfant né dans la pourpre, tel un porphyrogénète byzantin qui doute et se questionne sur la marche du monde, la sienne, celle de ses semblables. Le roman de Thomas O. St-Pierre, *Même ceux qui s'appellent Marcel*, rappelle drôlement le premier roman de Charles Bolduc, à la même adresse. Si le rapprochement saute aux yeux à la première lecture, cela n'enlève rien à ce petit Xavier Dolan en moins gueulard, mais tout aussi vif et lucide, bourré de talent et d'humour. Si la première lecture ne fut pas sans effort, car l'auteur y pose souvent des réflexions superficielles, puériles et anodines, du point de vue de la forme, nous sommes devant quelque chose comme un très bon écrivain. Pour cela, une seconde lecture s'est imposée, on laisse un peu l'histoire de côté, pour apprécier davantage la plume sensible, jolie et jamais alambiquée. C'est avec impatience qu'on attend son deuxième effort.

Renauderie

L'endroit — interlude champêtre

Par Renaud Pilote

Je sors parfois de la ville, cette muse aux mille maux. Non pas que je m'y sente oppressé ou harassé : la ville est ma patrie, ma sœur, mais j'ai la chance de pouvoir me rendre comme bon me semble en cet endroit où les arbres fourmillent d'oiseaux et où le silence fait semblant d'être bruyant. Situé en campagne, quoiqu'entouré d'un boisé touffu constitué d'érablières et d'épinettes, le vent y est bon et la brise légère. Le contraste avec la ville donne le vertige. Celle-ci m'apparaît alors d'autant plus réelle et mon attention s'y pose comme plus volontiers. En dehors des cabines téléphoniques, c'est l'endroit où j'écris avec la meilleure assiduité, comme si une distance s'avérait utile pour bien discerner le chaos urbain s'entortillant davantage chaque jour de vidanges, à chaque passage piéton. À peine arrivé, en m'installant sous le pommier en fleurs, je réalise mieux l'empreinte qu'a sur mes narines l'odeur de l'asphalte chaude.

À la campagne, la lenteur règne, l'été prend tout son sens. On y retrouve les joies des jours sans heures et la fluidité d'un roman se lisant simplement, sans heurts. Nulle foule à anticiper, nulle serviette sur laquelle marcher : quelle idée que d'aller à la plage! Le moteur d'un VTT est plus doux à mes oreilles que celui d'un Sea-doo, et j'échangerai toujours l'ombre d'un pin contre celui d'un parasol (N.B. ceci est une supplique pour être enterré sur la pinède Cossette). On s'y baigne peu, on n'en ressent pas l'envie, car la fraîcheur de l'endroit est remarquable du fait de rosées et d'ombrages que l'on dirait perpétuels. Qu'y fait-on, au juste? Cultiver des petits riens, cueillir des petits fruits ou s'adonner à l'étude des variétés de vert. Ce qui est vain et ce qui est fécond se combinent ici d'une amoureuse manière.

À tort ou à raison, je m'y sens comme Brault ou Vadeboncoeur, ou comme un serviteur des mots pour qui la phrase se formulerait selon une nécessité qui lui serait propre, hormis moi-même, en quelque inexplicable sorte. C'est qu'en cet endroit, on n'a pas le goût de provoquer quoi que ce soit, encore moins de diriger ses pensées le long d'un sujet choisi au préalable. Le Renaud cynique de la ville ne tient plus à aller jouer dans le trafic (il ne le pourrait pas en fait) pour pimenter son propos : il fait plutôt une sieste à l'intérieur des murs de bois de la maison, la fenêtre ouverte. Pendant ce temps, j'écris indolemment ces lignes, parce que ça me tente, tiens, d'utiliser l'adverbe « indolemment ». Attendez… non. Je croyais que c'était un trèfle à quatre feuilles, mais j'avais mal vu, il en avait juste trois. Où en étais-je, déjà?

La pluie pleut : je ferais mieux de m'installer en dedans, cet ordinateur étant peu réceptif à l'eau. Ici, les averses d'été semblent plus longues, si bien que je m'endors. Juste avant de plonger dans le sommeil du juste, je me dis que je reviendrai en ville demain, car l'odeur d'asphalte mouillée manque soudainement à mes narines, ces délicates.

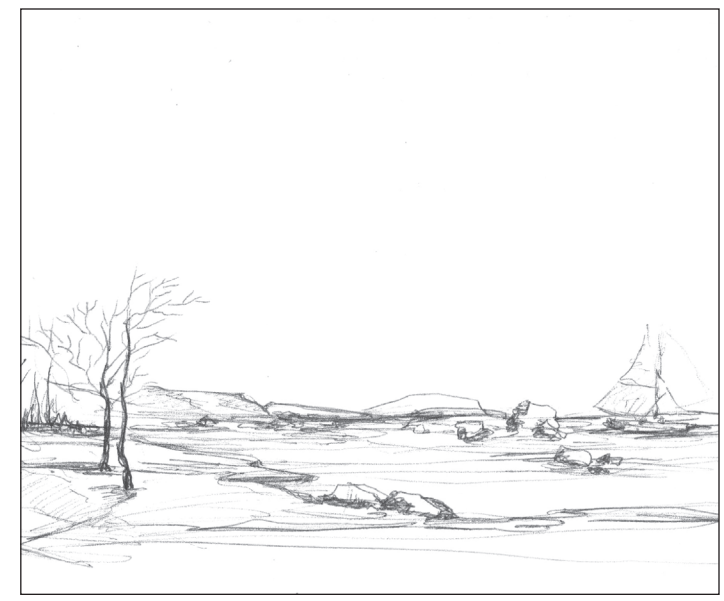

ILLUSTRATION THÉRÈSE CASAVANT

Carnet mondain

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur reseauforum.org

13 SEPTEMBRE

Anniversaire du bar coop L'AgitÉe
Soirée spéciale pour la coopérative ouverte depuis 2006. 251, Dorchester

15 SEPTEMBRE

Messe commémorative pour Guy Blouin
Église Saint-Roch, à 11h50.

17 SEPTEMBRE

Lancement de la programmation de CKIA
17h à 20h au Parvis de Saint-Roch.

20 SEPTEMBRE

Célébration du 40e de Droit de parole
Vin d'honneur, buffet. Performance d'Hélène Matte, intervention de Véronique Lalande. Musique avec le Saint-Jean-Baptiste Country Club et Le Rêve du Diable! À 17h30,au Tam-Tam café, 421, boul. Langelier.

20 SEPTEMBRE

La rue, la nuit, femmes sans peur
Pour femmes seulement. 12h30 : Atelier d'auto-défense féministe, marche : départ de l'église Saint-Jean-Baptiste à 20h et soirée à l'AgitÉe à compter de 22h.

21 SEPTEMBRE

Marche mondiale pour le climat
De 13h à 15h devant l'Assemblée Nationale.

22 SEPTEMBRE

Journée sans voiture
De 14h à 16h, vox-pop de rue sur l'accesibilité du transport en commun. Par le CAPMO.

22 AU 25 SEPTEMBRE

Anticosti : la chasse au pétrole extrême
À l'heure des bouleversements climatiques, qu'est-ce qui fait rêver notre classe politique? Projection du film de Dominic Champage et discussion animée par les AmiEs de la Terre, à 18h30, le 22 septembre. Projections supplémentaires, le 23 septembre à 14h, le 24 septembre à 18h30 et le 25 à 14h. À la Bibliothèque Gabrielle-Roy. Gratuit.

24 SEPTEMBRE

Assemblée publique sur l'avenir du Centre Durocher
Au centre communautaire Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, à la grande salle. Une occasion de poser des questions et de trouver ensemble des solutions pour maintenir sa vocation publique et communautaire. Une invitation du Comité des citoyens et des citoyennes de Saint-Sauveur.

25 SEPTEMBRE

Dossier noir sur le logement et la pauvreté
Tam-Tam café à midi à 13h30. Dîner conférence avec Véronique Laflamme et François Saillant, suivie d'une conférence de presse. Veuillez réserver vos places au Tam-Tam café dès maintenant au 418-523-6021

25 AU 28 SEPTEMBRE

D'un bord à l'autre de la baie vitrée
Vernissage déambulatoire par Folie/culture, dès 17h à la bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, St-Joseph Est.

3 OCTOBRE

Conférence sur les conséquences de la prostitution
Conférence de Judith Trinquart, médecin, spécialiste française des conséquences sur les femmes pratique de la prostitution. De 18h30 à 20h30 au Musée de la Civilisation. Contribution volontaire.

4 OCTOBRE

Soyons solidaires des femmes autochtones
Vigile, dans le cadre de la Marche mondiale des femmes et dans le contexte de la disparition et des assassinats de 1186 femmes autochtones depuis 30 ans. De midi à 14h (à suivre).